

# L'ÉCHO D'ODILON

  
*Saint-Odilon  
de-Cranbourne*

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

VOLUME 11 NUMÉRO 2

Automne 2021

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

**je me  
présente!**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

  
Je ne ferai pas  
la différence.

La période du dépôt des candidatures se déroule du 17 septembre 8h00 au 1<sup>er</sup> octobre 16h30.

L'avis d'élection est disponible à la page 4 et sur le site web de la Municipalité.

Des formulaires de déclaration de candidature sont disponibles au bureau municipal et sur le site web d'Élections Québec.

Pour toutes questions ou informations adressez-vous au bureau municipal.

Prochaine  
parution  
décembre 2021

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

**Rédaction et mise en page:**

Mélissa Chrétien  
Dominique Giguère

**Collaboratrice:**

Denise Roy

**Municipalité de Saint-  
Odilon-de-Cranbourne**  
111, rue Hôtel de ville  
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

[www.saint-odilon.qc.ca](http://www.saint-odilon.qc.ca)

# Des nouvelles de notre Municipalité

## Travaux 2021

### Suivi Trottoirs, bordures et pavage

Dans le cadre du programme de subvention de la TECQ, la municipalité est en cours de réaliser les travaux suivants :

- Trottoirs rue Langevin entre la rue Bélair et la rue Commerciale  
Ces travaux de construction de nouveaux trottoirs sur la rue Langevin sont réalisés par Pavage de Beauce. Tout se déroule selon les échéanciers prévus.
- Bordures et pavage rue Bélair et rue Turcotte.  
Ce contrat a été accordé à PE Pageau. Les travaux débuteront en septembre.

Pour la rue Bélair, les travaux se résument comme suit : l'ajout de bordures section entre la rue des Buissons et la rue Industrielle et réfection de la dernière section, soit l'ajout de bordures et renouvellement du pavage.

Pour la rue Turcotte, l'ajout de bordures et le pavage sont prévus.



### Parc des aînés :

Le sentier dans le parc des aînés prend forme. Il reste le mobilier à recevoir en octobre.

### Parc des générations :

L'achat de mobilier urbain dans le cadre du programme Horizon des aînés. Ce mobilier urbain a été installé en août au Parc des générations, soit le parc entre la caserne et l'école. Nouveaux bancs, tables à pique-nique ainsi que corbeilles sont maintenant mis à votre disposition.



### Développement résidentiel

Nous sommes toujours en attente des plans pour la projection de nouvelles rues dans le développement résidentiel. Suite à certains changements au niveau du zonage de la rue des Cerisiers, la Municipalité désire effectuer un prolongement pour ainsi permettre la construction d'immeubles à revenus. Ces travaux seront réalisés dès la réception des autorisations nécessaires.

## ELECTIONS MUNICIPALES 2021.



C'est bien réel, des élections fédérales en septembre et municipales en novembre . À partir du 17 septembre et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre il est possible de venir déposer vos mises en candidatures pour un poste municipal.

J'invite la population à s'impliquer personnellement et être aux premières loges pour les destinées de notre municipalité. Vous pouvez faire une différence par votre implication et votre volonté à faire de notre milieu une place de choix. En effet, les défis ne manquent pas et vous avez la chance de décider des orientations qui auront un impact sur l'avenir, n'est-ce pas captivant ? Je vous rappelle que tous les postes sont à renouveler.

Pour ma part, après 10 ans conseillère et 4 ans mairesse, je ne renouvellerai pas mon mandat. Je suis reconnaissante envers ceux qui m'ont appuyée et aussi ceux qui m'ont donné la chance d'expliquer les décisions prises au sein de notre conseil. Nous avons des choix à faire et l'important c'est d'agir pour le bien de notre municipalité et des gens qui l'habitent.

Merci.

Denise Roy, mairesse.



# Avis public d'élection

**Municipalité Saint-Odilon-de-Cranbourne**

**Date du scrutin: 2021-11-07**

Par cet avis public, Dominique Giguère, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

**1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

**2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :**

Du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Horaire**

Lundi	De 8h00 à 16h30
Mardi	De 8h00 à 16h30
Mercredi	De 8h00 à 16h30
Jeudi	De 8h00 à 16h30
Vendredi	De 8h00 à 12h00

**Attention : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 8 h à 16 h 30 de façon continue.**

**3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :**

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

SM-1 (21-04)

*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99*

*Règlement sur le vote par correspondance, art. 5*

## Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

### 4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié (e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié (e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
  - \* êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - \* avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré (e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
  - \* présentez des symptômes de COVID-19;
  - \* avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - \* êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit (e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mélissa Chrétien

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le 30 août 2021

**Dominique Giguère, Présidente d'élection**

Adresse III, rue Hôtel-de-Ville, St-Odilon-de-Cranbourne (Qc) G0S 3A0, Téléphone (418) 464-4801

## EXTRAITS

# Vote par correspondance 2021

Renseigner les électrices et les électeurs



### Vote par correspondance : mesures règlementaires 2021

#### **Pouvez-vous voter par correspondance?**

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

1. Votre domicile est dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
2. Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
  - a. Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - b. Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie;
  - c. Présentez des symptômes de la COVID-19;
  - d. Avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - e. Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.
3. Vous êtes dans un centre d'hébergement ou dans un établissement de santé, soit:
  - a. Vous êtes domicilié dans une résidence privée pour aînés (RPA) inscrite au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
  - b. Vous êtes domicilié dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), dans un centre hospitalier ou de réadaptation.

#### **Comment faire votre demande?**

Les demandes peuvent être présentées verbalement ou par écrit :

1. Vous devez faire votre demande au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.
2. Les demandes seront valides pour l'élection du 7 novembre 2021 et les recommencements qui en découlent.
3. Si vous êtes en isolement, vous pouvez demander de voter par correspondance à partir du 17 octobre 2021 seulement. Cette demande sera valide uniquement pour l'élection en cours.
4. Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente ou président d'élection au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30.
5. Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Informez-vous auprès de votre présidente ou président d'élection :

*Mme Dominique Giguère*  
111 rue Hôtel-de-Ville, St-Odilon  
418-464-4801



Vous êtes disponible le 7 novembre prochain , nous avons besoin de vous !

Communiquez avec Dominique Giguère au 418-464-4801

pour donner votre nom.



418-464-4801

PRISE DES APPELS MUNICIPAUX

*Saint-Odilon de-Cranbourne*  
AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855  
en mesure de vous répondre  
24 h / 24 , 7 jours / 7



CITAM  
UNE DIVISION DE TELCO

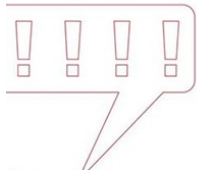
418-464-4801

## **Nouveau service offert à la population**

**Les appels logés à la municipalité sont désormais répondus en tout temps.**

**N'hésitez pas à utiliser le service.**



## ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

## IMPORTANT | URGENCE :

### Recevez les alertes municipales de Saint-Odilon-de-Cranbourne!

C'est dans des moments comme celui-ci que l'alerte de masse prend toute son importance. C'est pourquoi la Municipalité de Saint-Odilon vous offre la possibilité de vous tenir mieux informé, entre autres, lors des situations d'urgence.

Recevez les alertes de la Municipalité en vous inscrivant gratuitement au système d'alertes et de notifications de masse CITAM.

Pourquoi s'inscrire ?

- ✓  Vous recevrez de l'information ou des consignes essentielles en cas de situation d'urgence
- ✓  Les alertes sont transmises par téléphone, par courriel et/ou SMS
- ✓  Vous choisissez les alertes et les notifications que vous souhaitez recevoir (Sécurité publique, travaux publics, loisir, culture, vie communautaire et informations générales)
- ✓  Vos données sont confidentielles

Note: les gens qui demeurent à l'extérieur mais qui travaillent à St-Odilon peuvent s'inscrire en écrivant l'adresse de l'entreprise où ils travaillent.

**SOYEZ REJOIGNABLE RAPIDEMENT PAR VOTRE MUNICIPALITÉ EN CAS D'ALERTE**

Alertes et communications paramétrables selon vos préférences  
Plusieurs types d'alertes | Communications par téléphone, mobile, SMS, courriel

Inscrivez-vous !



**Gestion**  
**Requêtes & Plaintes**

ENVOYEZ-NOUS VOS DEMANDES

## FACILEMENT

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION**

## APPLICATION REQUÊTES OU PLAINTES

Vous pouvez maintenant faire vos requêtes auprès de la municipalité via l'application mobile Requêtes et Plaintes.

Faites-nous part de vos demandes facilement en téléchargeant l'application.

C'est avec plaisir que nous y répondrons !



## Abris d'hiver et clôture à neige

Les abris d'hiver pour les voitures (garage de toile), peuvent être érigés à compter du 15 octobre prochain. Ils doivent être installés à plus de 2 mètres de l'emprise de la rue et à plus de 0,6 mètre d'un trottoir.

Concernant les clôtures à neige, elles sont permises aussi à compter du 15 octobre à condition qu'elles ne soient pas installées à une distance inférieure à 1,5 mètre d'une borne-fontaine et de toute limite de terrain.



## Conteneur à feuilles



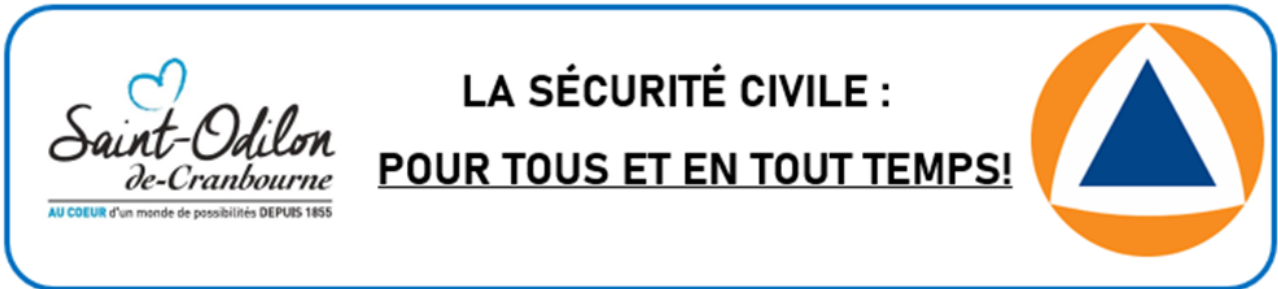
Comme les années antérieures, un conteneur à feuilles sera déposé dans la cour du garage municipal pour que vous puissiez y déposer vos sacs de feuilles mortes. Il sera à votre disposition à compter de la première semaine d'octobre et ce jusqu'au début novembre. Seulement les sacs de feuilles peuvent y être déposés.

Merci de votre collaboration !

## Photographie pour le calendrier 2022

Nous entamons la version 2022 du calendrier municipal. Nous avons encore une fois besoin de photos inédites qui représentent notre municipalité autant des paysages, des immeubles, que des photos d'activités qui se sont déroulées chez nous. Faites-nous les parvenir à la municipalité soit via l'adresse courriel suivante: [info@saint-odilon.qc.ca](mailto:info@saint-odilon.qc.ca) ou en personne directement au bureau municipal et qui sait votre photo fera peut-être partie de notre calendrier 2022. Pour informations supplémentaires: 418-464-4801





## **Évacuer sa maison**

Vous devez évacuer votre maison si vous sentez que votre sécurité est compromise ou si les autorités vous le demandent. Suivez les consignes suivantes afin de vous préparer adéquatement et pour savoir quoi faire lors d'une telle éventualité.

### **Se préparer à une évacuation**

Préparez votre [plan familial d'urgence](#) comprenant le plan d'évacuation de votre maison.

Assurez-vous que vos fenêtres sont accessibles, qu'elles peuvent servir de sorties de secours, que toute la famille puisse les atteindre et sache comment les ouvrir.

Dégagez vos sorties de tout objet encombrant.

En hiver, après chaque chute de neige importante, déneigez vos sorties et vos fenêtres. Assurez-vous aussi qu'elles ne soient pas coincées par la glace.

En cas d'incendie, sortez immédiatement et composez le 911. Assurez-vous de connaître les [gestes à poser en cas d'incendie à la maison](#).

### **En cas d'évacuation**

Suivez les consignes et les recommandations des autorités pour faciliter votre évacuation et la rendre le plus sécuritaire possible.

Informez vos proches et la municipalité de l'endroit où vous comptez trouver refuge.

Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité. Elle vous dira si un lieu d'hébergement temporaire est disponible.

Avant de partir, prenez avec vous les articles essentiels pour vous et chacun des membres de votre famille :

- médicaments;
- articles pour l'hygiène;
- vêtements de rechange;
- couvertures;

- argent;
- pièces d'identité;
- clés de voiture et de maison;
- lait, biberons et couches pour bébé;
- appareils électroniques et accessoires servant à leur branchement;
- articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers.

Mettez vos animaux de compagnie en sécurité ou emmenez-les à l'endroit où vous êtes hébergé temporairement, si cela est permis.

Fermez les fenêtres et verrouillez les portes de votre maison avant de partir.

Si on vous le demande, coupez l'eau et l'électricité.

Coupez le gaz uniquement si on l'exige, puisque seule la compagnie de gaz naturel peut le rétablir, ce qui peut prendre un certain temps.

Avant de prendre la route, [renseignez-vous sur les conditions routières](#) en consultant le site Québec 511 ou par téléphone, au numéro [511](#).

Respectez la signalisation mise en place et les périmètres de sécurité établis par les autorités.

Évitez de vous déplacer à pied ou en véhicule sur des chaussées inondées. Si vous devez utiliser un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.

Gardez contact avec vos proches en utilisant préférentiellement les messages textes, les courriels et les médias sociaux. Vous laisserez ainsi le réseau téléphonique libre pour les appels urgents et les intervenants d'urgence.

Ne retournez pas à la maison avant que les autorités ne le permettent.

### **En cas de menace imminente**

Gardez votre calme.

Rassemblez les occupants et sortez un à un par une sortie sécuritaire.

Ne perdez pas de temps à récupérer des effets personnels ou des objets de valeur.

Verrouillez les portes derrière vous.

Vérifiez que personne ne manque à l'appel et dirigez-vous vers un abri sûr ou vers le point de ralliement prévu dans votre [plan familial d'urgence](#).

Signalez votre présence auprès des services d'urgence.



## Recyclons pour assurer une agriculture durable dans notre région !

Les agricultrices et agriculteurs qui font usage de pellicules, sacs silos et bâches sont invités à participer au projet pilote en vue de récupérer ces plastiques.



Pellicules



Sacs silos pour ensilage



Bâches

### Dès maintenant

#### Comment bien récupérer ?

#### Des actions qui font la différence

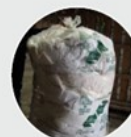
- Trier chaque type de plastique séparément.
- Ne pas mélanger les matières.
- Enlever le maximum de débris en secouant chaque plastique.

Sites de collecte près de chez vous ? Consultez la page suivante.

### Comment recycler à la ferme ? Deux façons possibles

#### Collecte en sacs

1. Secouer afin d'enlever le maximum de débris.
2. Placer les plastiques distinctement dans un sac AgriRÉCUP et bien l'attacher avec une corde.
3. Rapporter au site de collecte à l'endroit indiqué.



Pellicules de plastique



Bâches et sacs silos pour ensilage

#### Compression des plastiques à la ferme

1. Secouer pour enlever les débris et placer dans la presse (ne pas mélanger les plastiques).
2. Compresser en ballot (fiche d'utilisation disponible sur [agrirecup.ca](http://agrirecup.ca)).
3. Rapporter au site de collecte à l'endroit indiqué.



Pellicules de plastique pour balles d'ensilage



Bâches et sacs silos pour ensilage



Partenaire financier :  
Ministère de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques

### Sites de collecte des plastiques ensachés et des ballots pressés

#### MRC de Robert-Cliche

**Meunerie de St-Frédéric**  
2293 rue principale  
Saint-Frédéric, G0N 1P0  
418 426-2030  
L-V : 8 h à 17 h  
S : 9 h à 12 h

#### MRC de Beauce-Sartigan

**Écocentre – Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS)**  
695, rang St-Joseph  
Saint-Côme-Linière G0M 1J0  
418 685-2230 poste 102  
L-V : 8 h à 16 h 30  
S : 8 h à 16 h (avril à octobre)

#### Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce

401, rue de l'Église  
Saint-Gédéon-de-Beauce  
G0M 1T0  
418 582-3341  
L-J : de 7 h 30 à 17 h  
V : 7 h 30 à 12 h

#### MRC de Bellechasse

**L.E.T.**  
50, 1<sup>er</sup> rang Nord-Est  
Armagh G0R 1A0  
418 466-2495  
L-J : 8 h à 16 h  
V : 8 h à 12 h

#### MRC de La Nouvelle-Beauce

**Écocentre régional de La Nouvelle-Beauce**  
1690, boulevard Vachon Nord  
Sainte-Marie G6E 0G1  
418 389-0594 | 418 389-4310  
Avril à novembre  
L-V : 7 h à 18 h  
S : 8 h 30 à 16 h 30  
Décembre à mars  
L-V : 8 h à 18 h

**Location Dalji**  
2027, rang de la Rivière  
Saint-Isidore G0S 2S0  
418 858-6049  
L-J : 7 h à 16 h 30  
V : 7 h à 16 h  
S : 8 h à 11 h 30

#### MRC de Lotbinière

**BMR Avantis Coopérative**  
404, rue Saint-François  
Saint-Narcisse-de-Beaurivage  
G0S 1W0  
418 475-6645, poste 2105  
L-V : 8 h à 16 h 30

**Écocentre de Saint-Flavien**  
1450, rang de la Pointe du Jour  
Saint-Flavien G0S 2M0  
418 926-3407 poste 214  
L-V : 8 h à 16 h 30

#### MRC des Appalaches

**Écocentre de Disraeli**  
60, rue Industrielle  
Disraeli G0N1E0  
418 449-2771 poste 2226  
Me : 16 h à 20 h (mai à septembre)  
S : 8 h à 12 h (avril à octobre)

#### MRC de L'Islet

**Écocentre de L'Islet**  
451, boulevard Nilus-Leclerc  
L'Islet (Lamartine) G0R 1X0  
418 234-6312  
Ma-V-S : 9 h à 16 h (été)  
Me-J : 12 h à 16 h (été)  
S : 9 h à 12 h (hiver)

#### Écocentre de Sainte-Perpétue

2 rang Brise-Culotte  
Sainte-Perpétue G0R 3X0  
418 359-0110 / 418 356-6677  
L-V : 8 h à 11 h 30 / 13 h à 16 h 30 (été)  
S : 8 h à 12 h  
Horaire à déterminer (hiver)

Les sites de collecte participent sur une base volontaire.  
Merci de téléphoner avant de vous présenter.



Pour toute question et pour de l'information sur l'utilisation de la presse à la ferme :  
[info@agrirecup.ca](mailto:info@agrirecup.ca)

AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif qui travaille avec les communautés agricoles pour favoriser le recyclage.

Le projet de récupération des plastiques agricoles de Chaudière-Appalaches fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRÉCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec. AgriRÉCUP bénéficie d'une contribution financière du MELCC dans le cadre de ses projets.

## RAPPEL BOÎTE AUX LETTRES



La Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne **ne peut être tenue responsable** du bris d'une boîte aux lettres, de lumières ou sentinelles installées en bordure de la route, bacs à déchets ou poubelles, survenu accidentellement à l'occasion d'opération de déneigement ou d'entretien.

Pour éviter les risques de bris des boîtes aux lettres, la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne vous

recommande la boîte aux lettres faite de matériaux légers afin qu'elle ne constitue pas un obstacle dangereux pour les conducteurs. La Municipalité exige, dans tous les cas, que l'ensemble boîte aux lettres-poteau de support soit situé à une distance minimum de 5.25 mètres (17 pieds) du centre de la chaussée. De plus, la boîte aux lettres doit être installée près de l'entrée privée, du côté aval de la circulation, soit du côté droit lorsqu'on sort de l'entrée (voir la photo dessus).



MRC Robert-Cliche

**NOUVEAUTÉ : CALENDRIERS DES COLLECTES TÉLÉCHARGEABLES !!**

Avis à tous les citoyens de la MRC Robert-Cliche : il est désormais possible de télécharger le calendrier des collectes de votre municipalité en version insérable dans votre agenda électronique! Voir les liens ci-dessous pour chaque municipalité. En cas de questions ou de problèmes, contacter [gmr@beaucerc.com](mailto:gmr@beaucerc.com)

\*\*\*\*\*

St-Odilon: <https://outlook.office365.com/.../144e59b226.../calendar.ics>

## La Municipalité veut vendre

des chaises sur roulettes avec de légers défauts.

Prix: 25\$ chacune; 6 chaises disponibles.

Communiquez au 418-464-4801 pour obtenir des informations supplémentaires.



Depuis le début septembre la collecte des ordures ménagères est maintenant aux deux semaines. Voici l'horaire des collectes pour la fin de l'année 2021. *La collecte des ordures monstres aura lieu le 24 septembre prochain.*

Septembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	★24	25
26	27	28	29	30		

Octobre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Collecte du recyclage



Collecte des ordures ménagères



Ordures monstres



## Composteur domestique à prix réduit

Citoyens de la MRC Robert-Cliche

Procurez-vous un composteur domestique pour seulement **20\$** (valeur de 55\$) au bureau de la MRC au 111-A, 107e rue à Beauceville. Contactez-nous avant de vous déplacer à [gmr@beaucerc.com](mailto:gmr@beaucerc.com). Paiement comptant, chèque ou virement Interac.

Le composteur du type "**Machine à terre**" avec contact au sol, vous permettra de réduire le poids de vos poubelles de plus de 40% en plus de vous donner un compost de qualité. Un guide d'introduction au compostage domestique est fourni.

De plus, il est fabriqué à partir de **plastique recyclé** et se transporte facilement dans une voiture, car il se démonte en deux parties.

Venez chercher le vôtre !



## Concours « Marche tes 30 kilomètres avec ton podomètre »

La Table de concertation des aînés de Beauce vous invite à participer aux concours « *Marche tes 30 kilomètres avec ton podomètre* ». De cette façon, on souhaite vous encourager à bouger par le moyen de la marche. On croit fortement que l'activité physique est bénéfique à la santé mentale comme l'expression le dit si bien « *Un esprit sain dans un corps sain* ».

### Comment participer

Rendez-vous au bureau de votre municipalité, du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021, du lundi au jeudi entre 9 h et 15 h où il vous sera remis :

- Un podomètre;
- Un compteur de 30 km;
- Une bonne dose d'encouragement.

*Prendre note que vous devez avoir 65 ans et plus pour participer et que les podomètres sont en quantité limitée. Vous pourrez tout de même obtenir un compteur de 30 km lorsque tous les podomètres seront écoulés.*

Une fois votre 30 km effectué, vous devez retourner votre compteur rempli au bureau de votre municipalité avant le **30 octobre 2021**. Il est important de remplir adéquatement toutes les informations nécessaires pour être admissible au tirage.

La Table de concertation des aînés de Beauce fera tirer une carte-cadeau de 75 \$ d'épicerie, du IGA Famille Jinchereau à Beauceville, parmi tous les participants de la MRC Robert-Cliche.

De plus, chaque municipalité fera tirer une carte-cadeau de 75 \$ parmi leurs citoyens.

Le tirage et la prise de contact avec le gagnant se feront au courant du mois de novembre.

Nous souhaitons remercier les collaborateurs d'avoir contribué à ce projet.

- M. Samuel Poulin, député Beauce-Sud;
- M. Luc Provençal, député Beauce-Nord;
- Centre intégré de santé et de service sociaux de Chaudière-Appalaches;
- Toutes les municipalités de la MRC Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan;
- IGA Rodrigue et Filles de Saint-Georges;
- IGA Famille Jinchereau de Beauceville;

### À propos de nous

La Table de concertation des aînés de Beauce est un regroupement de partenaires public, municipal et communautaire travaillant étroitement auprès des aînés et qui a pour mission de s'assurer du bien-être des aînés de la MRC Beauce-Sartigan et Robert-Cliche.



L'Escouade Canine vous recommande les services de **CITAM** pour l'impartition de tous les appels de **requêtes concernant les animaux**.

**Gagnez du temps et évitez de répondre à ces appels et encore plus :**

- Animaux perdus
- Réglementation municipale
- Licences et permis
- Ramassage d'animaux morts
- Capture d'animaux sauvages
- Gestion des plaintes
- Enregistrements et mises à jour
- Maltraitance

**Numéro unique pour vos citoyens : 418-225-9203**

Nous aurons besoin de tous les documents et les liens Internet qu'utilisent votre municipalité afin de répondre selon vos procédures.



Des solutions pour permettre aux municipalités de communiquer efficacement avec leurs citoyens !



Prise des appels municipaux



Logiciel **Alertes et notifications de masse**



Système de gestion des **requêtes et plaintes**

Maintenant disponible 24/7

**OFFREZ LE TRAITEMENT DE VOS APPELS EN IMPARTITION**

Un impact incroyable sur l'efficacité du personnel municipal et sur la qualité du service aux citoyens

**REJOIGNEZ RAPIDEMENT ET MASSIVEMENT VOS CITOYENS**

Déjà plus de 60 municipalités utilisent notre solution !

**RÉPONDEZ ACTIVEMENT AUX DEMANDES DE VOS CITOYENS**

Plateforme web, application mobile et tableau de bord simples à utiliser. Témoignages à l'appui !



# Ordures monstres

## Vendredi 24 septembre 2021

### LISTE DES OBJETS ADMISSIBLES POUR LA COLLECTE DES GROS REBUTS

- Ameublement : vieux meubles, divans, tables et chaises, matelas, etc.
- Matériaux naturels : branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximum de 1.2 mètres (4 pieds), morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kg (55 lbs).
- Matériaux ferreux : appareils ménagers, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.
- Les objets monstres doivent être déposés en bordure de la route à l'écart des autres ordures la veille de la cueillette.
- Un objet monstre ne doit pas peser plus de 100 kg (225 lbs), et l'ensemble ne doit pas occuper un volume supérieur à 1 mètre cube.

### Non-admissible:

- = Les pneus usés d'automobiles et de camions (avec ou sans jantes) ne sont pas admissibles à la collecte des monstres. Il faut plutôt en disposer en les apportant à l'un des lieux de dépôt approprié.
- = Les débris de construction.
- = Les bombonnes de propane.

**À NOTER QUE LORS DES ORDURES MONSTRES, CELLES-CI NE SERONT PAS RAMASSÉES SI ELLES SONT DÉPOSÉES DANS UNE REMORQUE ET CELLES-CI DOIVENT ÊTRE EMPILÉES SÉPARÉMENT DES ORDURES ORDINAIRES.**


# GUIDE DU TRI

 <b>Recyclable ou non dans le bac à récupération?</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journaux</li> <li>• Circulaires publicitaires</li> <li>• Revues, livres et annuaires téléphoniques</li> <li>• Papier à lettre, papier de bureau et feuilles d'imprimante</li> <li>• Sacs de papier brun</li> <li>• Correspondance de tout genre</li> <li>• Carton plat (boîte de céréales, biscuits, etc.)</li> <li>• Carton à oeufs</li> <li>• Carton ondulé (boîte d'expédition)</li> <li>• Contenant de lait</li> <li>• Contenant de jus type Tetra Pak</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Papier et ruban d'emballage</li> <li>• Papier plastifié ou ciré</li> <li>• Papier carbone et papier buvard</li> <li>• Papier mouchoir, essuie-tout</li> <li>• Couches jetables, papiers et cartons souillés par des aliments</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Verre transparent et coloré</li> <li>• Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées</li> <li>• Contenants de verre tout usage pour les aliments (Ex: Pots Masson)</li> <li>• Verre brisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ampoules électriques et néons</li> <li>• Verre plat (vitre) et miroirs</li> <li>• Cristal et pyrex, porcelaine, céramique et poterie</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boîtes de conserve</li> <li>• Cquettes métalliques et en aluminium</li> <li>• Articles en aluminium (assiettes, plats, etc.)</li> <li>• Fer (moins de 25 livres)</li> <li>• Grille-pain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appareils électroménagers</li> <li>• Contenants sous pression</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenants alimentaires (margarine, yogourt, crème glacée, etc.)</li> <li>• Contenants de boissons gazeuses et d'eau de source</li> <li>• Contenants de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.)</li> <li>• Contenants pour soins de santé (shampooing, crème à mains, etc.)</li> <li>• Sacs de plastique</li> <li>• Sacs de lait individuels rincés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assiettes, ustensiles et autres</li> <li>• Jouets</li> <li>• Toiles pour piscines</li> <li>• Cellophane ou pellicule plastique</li> <li>• Plastique agricole</li> <li>• Styromousse (verre, assiette)</li> </ul>

- Placez votre bac en bordure de rue la veille du jour de la collecte ;
- Si vous avez plusieurs bacs, séparez-les d'au moins 60 cm ;
- Placez bien votre bac roulant : les roues et les poignées doivent être orientées vers la maison ;
- Placez toutes vos matières dans votre bac. Le préposé à la collecte n'est pas tenu de ramasser les excédents.

# Éco-centre régional

Depuis 2004, la MRC Robert-Cliche a conclu une entente avec Veolia Services à l'Environnement par laquelle les particuliers de tout le territoire de la MRC sont invités à apporter à l'éco-centre situé à Beauceville diverses matières récupérables qui étaient auparavant enfouies. Ces matières seront ensuite redirigées vers des entreprises de recyclage ou de valorisation.

Matières acceptées		
<b>RÉSIDUS DE CONSTRUCTION/ RÉNOVATION/DÉMOLITION</b>  <i>Matériaux secs :</i> Bois - Gypse - Bardeau d'asphalte Cadres, portes et fenêtres  <i>Matières granulaires :</i> Déblais d'excavation (terre, tourbe, gravier) - Béton - Brique - Pierre - Etc.	<b>RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX</b>  Peinture - Huile - Solvants - Piles alcalines - Ampoules fluocompactes Batteries d'automobiles - Bombonnes de gaz propane - Chlore pour la piscine Colle et adhésifs - Diluants à peinture Essence à briquet - Huiles usées Pesticides - Tubes fluorescents	<b>RÉSIDUS VERTS</b>  Branches Feuilles Résidus de jardin Arbres de Noël Etc.
<b>PLASTIQUE</b>  Polythène - Pellicule plastique de source agricole - Etc.	<b>ENCOMBRANTS</b>  Électroménagers Matelas Meubles Etc. 	<b>MÉTAUX</b>  Ferreux Non ferreux
<b>APPAREILS ÉLECTRONIQUES</b>  Ordinateurs - Téléviseurs Téléphones cellulaires - Etc.	Faites appel à l'escouade <b>RECYC-FRIGO d'Hydro-Québec</b> et recevez 60 \$ <a href="http://recyc-frigo.com">recyc-frigo.com</a>	<b>PNEUS</b>  Pneus usés (auto, moto et camion)* *Frais pour pneus sur jantes.

## Coordonnées et heures d'ouverture 2021

### Écocentre Beauceville

184, 181e rue  
 Beauceville (Québec) G5X 2S9  
 Tél : 418-774-5275

### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi au vendredi: 7h à 18h  
 Samedi: 8h à 16h30  
 Dimanche: Fermé

### Du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars

Lundi au vendredi: 7h à 18h  
 samedi et dimanche: Fermé

### Tarification

Gratuite pour :

- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus d'autos, motos et camions (sauf si montés sur jantes)
- Premiers 50\$ (500 kg) de matières autres que RDD par année et par adresse résidentielle

Coût par tonne pour l'excédent de 50\$ par année par adresse résidentielle :

103,90\$/tonne métrique jusqu'au 31 décembre 2021.

Paiement par carte de débit ou crédit.

# Service incendie

## PRÉVENTION 2021

### PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE CAUSÉS PAR LE BARBECUE

#### Appareil de chauffage au bois :

- Faites ramoner la cheminée, au moins une fois par année, de préférence au printemps, puisque les résidus sont plus faciles à déloger.
- Utilisez un briquet d'allumage pour barbecue afin de diminuer les risques de brûlures.
- N'employez jamais d'accélérateurs, qu'ils soient liquides ou sous forme de gels, pour alimenter le feu.

#### Si vous fumez :

- Éteignez complètement votre cigarette dans un cendrier profond à large rebord ou dans une boîte de conserve remplie de sable si vous êtes à l'extérieur.
- Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir.
- Rangez les briquets, les allumettes et les autres articles pour fumeurs hors de la portée des enfants.

#### Porte Ouverte du SSI 2021

Ce fût un grand succès, merci à tous ceux et celles qui sont venus nous voir et qui ont pu assister aux différentes démonstrations.





Félicitations à M. Éric Veilleux  
pour sa barrette 30 ans.  
& Bonne retraite pour ses 35 ans de service au SSI.



Bonne retraite à M. Alain Boily pour  
ses 12 ans de service au SSI.



Bonne retraite à M. Gilbert Paris, représenté par sa  
mère, pour ses 12 ans de service au SSI.



Bonne retraite à M. Denis Boily pour ses 10 ans  
de service au SSI.

**Pour information:**

*Robert Ruel*

Directeur SSI

Saint-Odilon

Caserne #1, MRC Robert-Cliche

robert.ruel@bobruel.com

# Espace Biblio

## Bonne nouvelle !

Retour à l'horaire normal des heures d'ouverture de la bibliothèque

**Judi 14h à 16h et 18h30 à 20h30**

**Vendredi 18h30 à 20h30**

NOS **HEURES**  
D'OUVERTURE



## CONCOURS

### « La Chasse aux abonnés »

Le concours est à nos portes, restez à l'affût pour connaître les détails.



Avec le retour de l'automne, le service de laissez-passer Muséo reprend du service. À compter du 1<sup>er</sup> octobre et ce jusqu'au 31 mai vous pouvez vous présenter à votre bibliothèque pour emprunter la carte Muséo désirée.

Pour connaître la liste des musées participants, communiquez au 418-464-4801 ou rendez vous à la bibliothèque.



## SAVIEZ-VOUS

qu'il est possible d'emprunter une liseuse à votre bibliothèque. Des livres sont déjà installés sur ces dernières.



## Bénévoles recherchés

Si vous êtes intéressé à vous impliquer communiquez avec Mme Mariette Vachon au 418-464-4801

NOUS RECHERCHONS  
DES BENEVOLES





## Messe dominicale

Dorénavant, les messes dominicales célébrées à l'église de St-Odilon auront toujours lieu les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches de chaque mois.

Il y a également 2 messes célébrées en semaine par mois, une à l'église à 19h et une autre au Centre Curé Larochelle à 16h. Les intentions des messes sont inscrites sur le pamphlet informatif (feuilleton paroissial), la page Facebook : Église de St-Odilon et sur le site internet : PSFDB.ca dans l'onglet Feuilletts paroissiaux.

## Rappel pour notre CVA

Nous tenons à remercier grandement tous les gens qui ont remis leur CVA (contribution volontaire annuelle) en 2021.

Voici un simple rappel pour ceux et celles qui auraient oublié de retourner leur enveloppe de CVA.

Par votre générosité, vous exprimez :

- votre appartenance à la communauté chrétienne;
- votre satisfaction de pouvoir compter, en cas de besoin, sur les services offerts par votre église, soit les baptêmes, sacrements, mariages, funérailles...
- Votre fierté de contribuer à l'entretien d'édifices qui font partie de notre patrimoine collectif.

La contribution volontaire annuelle (CVA) est l'activité principale de financement de notre paroisse. Vos dons nous permettent de demeurer une Église active! Ils serviront toujours à assurer l'ensemble des activités de NOTRE communauté!

Le CCOL lance un rappel afin de maintenir son fonds de roulement.

L'Église, depuis ses débuts, représente un carrefour où des liens profonds se tissent entre des personnes différentes aux forces complémentaires. Notre communauté cherche à vivre une solidarité vraiment familiale. Un tel réseau, articulé d'amour autour du Christ, est appelé à rayonner!

**Nous avons GRANDEMENT besoin de votre soutien  
qui est nécessaire à la continuité de tous ces services!**

Votre CCOL :  
Lise Boily, coordonnatrice  
Marianne Drouin  
Simon Bilodeau  
Lise Maheux  
Marie Rodrigue

## Un mot de Centre Curé Laroche

L'été tire à sa fin et je voulais vous faire part de la générosité des gens face au Centre Curé Laroche.

Nous avons eu 1 500,00\$ de la part de Desjardins pour l'achat de fleurs, jardinières, paillis et boîtes à fleurs.

1000,00 \$ de la part du député Luc Provençal pour l'achat de chaises berçantes pour notre salle

5000,00\$ de la part de Interbois, toujours pour l'achat de chaises berçantes pour notre salle et la propriétaire de Meubles et Nous, Mme Karline Turcotte, où nous avons fait l'achat des chaises, nous fait cadeau de deux chaises supplémentaires.

Je tenais aussi à remercier Enrico et sa conjointe Marie-France de nous avoir soutenus et relevé avec brio le défi de nous fournir en nourriture quand nous avons perdu notre cuisinier. Nous sommes vraiment reconnaissants et nos résidents ont été choyés !!

Merci également à Mme Chantal Bety de Marché Richelieu pour la commandite de petites douceurs, lors de notre AGA du 31 août dernier.

Merci, Merci et encore merci pour votre grande générosité !!



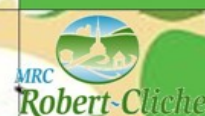
## Horaire Maison des jeunes de Saint-Odilon

# SEPTEMBRE

INFORMATIONS :  
Élisabeth, Emmy, Marie-Claude  
418-464-2211  
Mdjst-odilon@hotmail.com  
Facebook : Mdj Robert-Cliche



DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			01 18h00-20h30 Soirée libre	02	03 18h00-22h00 Atelier de cuisine	04
05	06 Fête du travail	07	08 18h00-20h30 Bingo musical	09	10 18h00-22h00 Atelier de bracelets & mandalas	11 Journée de prévention du suicide
12	13	14	15 18h00-20h30 Projet boîte à livres	16	17 PÉDAGO 18h00-22h00 Soirée pyjama	18
19	20	21 Journée internationale de la paix	22 18h00-20h30 Tatouage à l'henné	23	24 AAE SORTIE AUX POMMES	25
26	27	28	29 18h00-20h30 Réunion CJ	30		





# Saison hiver 2021-2022

## Cranbourne Stadium

### Inscription à nos activités pour la saison

#### **Cours de patin pour débutant :**

Période : 29 octobre 2021 au 31 mars 2022

Durée : 19 semaines

Plage horaire: dimanche de 9h à 10h

Coût inscription : 65\$

#### **Ligue de hockey bottine mixte 15 ans et plus**

Période : du 29 octobre 2021 au 31 mars 2022

Durée: 19 semaines

Plage horaire femme : les mardis 19h00 à 20h00

Coût inscription: 100\$

#### **Circuit de hockey maison St-O:**

Période : du 29 octobre 2021 au 31 mars 2022

Durée : 19 semaines

Coût d'inscription: 130\$

3 groupes d'âge : 5-8 ans / 9-11 ans / 12-14 ans

Inscriptions toujours disponibles via la plateforme Qidigo dès maintenant .

Pour toute problématique vous pouvez contacter Éric Tardif pour le support au 418-464-4040





**18 SEPTEMBRE DE 12H À 17H**

Hot dogs 🎯 Blé d'Inde 🎯 Boissons 🎯 Musique



## Lieu

Site de l'OTJ  
109 rue du Centenaire,  
Saint-Odilon-de-Cranbourne



**Tirage des billets à 5\$ et des prix de présence**  
Les prix de présence seront tirés parmi les gens présents lors de l'évènement.



**Billets encore disponibles**

Informations :  
Éric  
418 464-4040  
poste 1240



LA TROUPE DE THÉÂTRE DE ST-ODILON  
PRÉSENTE



# FAR WEST

Texte et mise en scène : Alex Bilodeau



**12-13-19-20**  
**NOVEMBRE 2021**  
À la salle municipale de St-Odilon à 20h



En haut de gauche à droite :  
Katy Jean, Patrick Labbé, Édith Maheux, Stéphane Grenier, Luce Bolly  
En bas de gauche à droite : Alex Bilodeau, Maude Maheux, Nancy Nadeau et Cassy Fortier

Réservations: 418-464-2080



Coût: 20\$ (siège réservé et numéroté)  
Billets limités, salle respectant les  
mesures sanitaires en vigueur à ces dates

Au profit de l'OTJ de St-Odilon ♦ [www.otjsaint-odilon.qc.ca](http://www.otjsaint-odilon.qc.ca)

## ■ Votre Conseil Municipal

### ■ Maire:

■ Madame Denise Roy

### ■ Conseillers:

■ Mesdames Lynda Poulin

■ Peggy Poulin-Nolet

■ Messieurs Alain St-Hilaire

■ Mario Boily

■ Rénaud Rodrigue

■ Éric Morency

## Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2021

11 janvier-8 février-8 mars-6 avril-10 mai-

7 juin-5 juillet-8 août-7 septembre-

4 octobre-15 novembre-6 décembre.

### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au  
111, rue de l'hôtel de ville à  
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0  
Tél: 418-464-4801  
Télécopieur: 418-464-4800  
Courriel: [info@saint-odilon.qc.ca](mailto:info@saint-odilon.qc.ca)

### Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

### Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

### Coordonnateur aux travaux publics:

### Coordonnateur des loisirs:

Éric Tardif

**Heures d'ouvertures:** du lundi au jeudi de 8:00h à 11h45 et de 12h45 à 16:30h

et le vendredi de 8:00h à 12h

## Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h



## Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

[melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca](mailto:melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca)